



Devenez notre Professeur ou Professeure de formation musicale

A pourvoir au 01.03.2026

La ville de Melun, Ville préfecture de Seine-et-Marne, à 45 km de Paris, Melun se distingue par son offre universitaire importante et en développement, son dynamisme économique, son engagement social et sa vitalité culturelle. La Ville de Melun s'applique à offrir aux Melunais et à ses visiteurs un cadre de vie agréable, en restant à l'écoute des besoins évolutifs de sa population.



Pour ce faire, elle mise sur les compétences et l'expertise de ses 1200 agents au service de 42 000 habitants. Son organisation poursuit sa transformation. La ville se façonne et s'adapte pour répondre au projet de mandat autour de ses 4 piliers : transition écologique, amélioration du cadre de vie, tranquillité et sécurité publiques, et relations entre les habitants. Les défis sont nombreux et à la hauteur des enjeux d'une ville attractive engagée vers l'avenir.

Pourquoi nous avons besoin de vous ?

Pour assurer le remplacement permanent du professeur de formation musicale et de bain musical

Avec qui allez-vous travailler ?

Une équipe engagée pour vous accompagner :

- Le directeur pédagogique et artistique
- La directrice administrative et financière
- Le directeur adjoint
- L'assistante administrative et chargée d'accueil
- Le régisseur technique et l'agent technique et d'accueil
- 50 professeurs d'enseignement artistique

Quel sera votre environnement de travail ?

- Dans des locaux adaptés à l'activité.
- Vous travaillez au conservatoire de musique de danse et de théâtre « Les deux Muses », établissement d'enseignement artistique spécialisé, classé par le Ministère de la Culture.

Quelles seront vos missions ?

- ✓ Vous enseignez la formation musicale sur les trois cycles
- ✓ Vous élaborez et mettez en œuvre des cursus d'apprentissage adaptés
- ✓ Vous facilitez l'apprentissage en diversifiant les méthodes et outils pédagogiques
- ✓ Vous assurez l'évaluation des élèves tout au long de leurs parcours d'apprentissage
- ✓ Vous organisez les niveaux et vous complétez les évaluations
- ✓ Vous participez aux réunions pédagogiques, auditions, examens et manifestations organisées par le conservatoire

Une mission complémentaire : Animation des ateliers de Bain Musical auprès des parents et des tout-petits 2h00 hebdomadaires

- ✓ Vous animez des ateliers de bain musical pour les enfants de 6 mois à 3 ans, accompagnés d'un parent, afin de stimuler leur éveil sensoriel, auditif et moteur par la musique
- ✓ Vous concevez des séances ludiques favorisant la découverte des sons, des rythmes et des instruments.
- ✓ Vous Créez un environnement sécurisant et bienveillant pour l'enfant et le parent.
- ✓ Vous encouragez l'interaction parent-enfant et le développement des compétences sensorielles et motrices.
- ✓ Vous Adaptez les activités en fonction de l'âge et du rythme des enfants.
- ✓ Vous Assurez la mise en place du matériel et veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité.



➤ ***Vous reconnaissiez-vous ?***

Une expérience dans un poste similaire est souhaitée.

Avez-vous les aptitudes professionnelles attendues au sein de la ville, outre les compétences attendues sur le poste ?

Profil pour la Formation Musicale :

- ✓ Vous maîtrisez les connaissances théoriques.
- ✓ Vous connaissez les programmes et les textes officiels.
- ✓ Vous avez une bonne capacité à évaluer avec pertinence et à développer la sensibilité artistique des élèves.
- ✓ Vous possédez le sens de l'organisation, des relations humaines et du travail en équipe.
- ✓ Vous êtes autonome dans la conduite des activités d'enseignement.
- ✓ Vous êtes dans la recherche et le développement permanent de vos connaissances et de votre pratique artistique.
- ✓ Vous communiquez les techniques spécifiques à la discipline et le contenu artistique approprié.
- ✓ Vous organisez les apprentissages en fonction des programmes officiels, en liaison avec les autres professeurs.

Profil pour le Bain Musical :

- ✓ Vous avez des connaissances sur développement psychomoteur et sensoriel des tout-petits.
- ✓ Vous maîtrisez des techniques d'éveil musical et des instruments adaptés.
- ✓ Vous avez des qualités pédagogiques, patience et sens de la créativité.
- ✓ Vous savez instaurer une relation de confiance avec les parents

Et votre statut ? Votre temps de travail ?

❖ Filière culturelle – Assistant territorial d'enseignement artistique, cat B

❖ Emploi permanent ouvert aux titulaires ou par dérogation aux agents contractuels ;

❖ Temps non complet : **12h50 hebdomadaires**,

10h50 de Formation Musicale : le lundi de 17h00 à 20h30 ; le mardi de 18h00 à 19h30 ; le mercredi de 11h00 à 17h00 (avec pauses) ; le jeudi de 17h00 à 20h00.

2h00 de Bain Musical : le mercredi de 9h00 à 11h00 – 2 ateliers (12 enfants maxi) d'une heure chacun.

❖ Rémunération statutaire : 62.50% du traitement de base + l'indemnité de Résidence + l'indemnité de suivi et d'orientation part fixe proratisée au temps de travail, prime annuelle

Vous bénéficiez des congés indexés sur le calendrier de l'Education Nationale.

POURQUOI REJOINDRE MELUN ?

- Contribuer à des projets significatifs qui impactent positivement le développement de la ville et la vie des citoyens.
- Travailler dans une collectivité qui valorise le développement personnel et professionnel de ses agents.
- Bénéficier d'un cadre de vie agréable, enrichi par une longue histoire et un patrimoine culturel vibrant.
- Intégrer une équipe dynamique et engagée dans un établissement d'enseignement artistique classé par le Ministère de la Culture.
- Rejoindre une ville labellisée « Ville active et sportive » ; « Ville Fleurie » ; « Ville zéro Phyto » ; « Ville Eco Propre » ; Commune donneuse et Ville intranet
- De plus, nous privilégions des conditions de travail optimales et une organisation du temps de travail qui répond aux normes d'un service public performant.

Nous visons également à assurer le meilleur équilibre possible entre vie professionnelle et vie privée grâce aux initiatives suivantes :

- L'autorisation des agents de la ville à s'inscrire à des activités sportives, sur la pause méridienne
- L'accès à une salle de restauration commune ou au restaurant EOGN (à proximité de votre lieu de travail) : repas complet entre 5 et 8 €
- L'accès favorisé à la formation grâce à un plan de développement des compétences ambitieux, d'une facilité d'accès aux préparations concours, aux Validations des Acquis d'Expérience et circuits de formation en intra. Vous aurez également la possibilité de participer aux conférences sur des thématiques fortes portées par la municipalité
- Participation financière à votre prévoyance à hauteur de 7 € par mois
- Possibilité de bénéficier de congés familiaux notamment : le congé proche aidant, le congé de présence parentale et d'autorisation spéciale d'absence pour des évènements familiaux.
- Versement du Forfait mobilité : participation financière de la Ville à hauteur de 75% sur vos abonnements transports, versement du forfait mobilité pour les déplacements doux (vélo, trottinette, covoiturage)
- Accès au parking sécurisé du conservatoire.
- Participation aux moments conviviaux pour engager une cohésion des services, sur deux temps de l'année, en janvier et en juillet.
- Possibilité de s'inscrire à l'amicale du personnel, permettant : l'accès à la participation aux locations de vacances, voyages, tickets cinéma, parc d'attraction, voyages.....

CANDIDATER



CANDIDATURE INTERNE/EXTERNE – Pour postuler à l'attention de Monsieur le Maire

✍ Candidatures (lettre de motivation et CV) à adresser :

- ✉ Par courrier postal : Hôtel de Ville - 16 rue Paul Doumer 77 000 MELUN
- ✉ Par mail : recrutement@ville-melun.fr

■ *La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes : les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention.*

Aussi, dans le cadre de sa politique d'accueil et d'intégration des travailleurs handicapés, la collectivité facilite leur accès aux emplois territoriaux. Egalement, dans le cadre du respect du principe de laïcité, la collectivité interdit toute discrimination fondée sur les opinions ou croyances religieuses dans le recrutement et garantit ainsi, une stricte neutralité et une égalité de chacun devant le service public.